



République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

**Communauté de communes du Clermontais**

Date de la convocation	27 juin 2016	Séance du : 12 Juillet 2016
	<b>Votes : 40</b>	L'An Deux Mille Seize, et le douze juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de BRIGNAC, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 32	Pour : 40	
Absents : 5	Contre : 0	
Représentés : 8	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieuran-Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérard VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés :

Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)  
M. Denis MALLET (Cabrières) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras)  
M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet)  
Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault)  
M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault)  
Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault)  
M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)  
M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme GREGOIRE Arielle (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

**Objet : Immatriculation de l'Office de tourisme du Clermontais – Convention de commercialisation.**

Monsieur VALANETINI informe les membres du Conseil communautaire que dans le cadre de son projet de commercialiser des produits packagés du territoire en association avec les socioprofessionnels du tourisme, l'Office de tourisme vient d'obtenir sa licence d'immatriculation auprès du registre des voyageurs, délivrée par l'organisme d'Etat Atout France pour une durée de trois ans.

Il précise que l'Office de tourisme est désormais autorisé à exercer une activité d'agence réceptive et de vendre des produits packagés avec ses partenaires professionnels sur le territoire du Clermontais.

Afin de mettre en œuvre cette commercialisation, l'Office de tourisme doit signer une convention (voir pièce jointe) avec chaque professionnel du tourisme intéressé, moyennant une commission qui pourra être variable selon la nature de l'activité et s'il s'agit d'un produit groupe ou individuels, afin de pouvoir vendre des produits complets (demi-journée, journée, court séjour d'un weekend ou de trois jours) à destination des clientèles « groupe » ou « individuelles ».

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALENTINI, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la convention de commercialisation 2016 de l'Office de tourisme du Clermontais, telle que présentée en pièces annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160719-2016-07-12-12-DE  
Date de télétransmission : 19/07/2016  
Date de réception préfecture : 19/07/2016